



Concours de recrutement au titre de l'année 2017

Diplôme : Technicien Spécialisé en Topographie

Epreuve écrite du 08 Octobre 2017

Durée de l'épreuve : 3 heures

I/ Sujet au choix (12 points) :

Choisissez l'un des deux sujets suivants :

Sujet n° 1 :

Vous êtes chargés de la réalisation d'un projet de levé cadastral par GNSS de plusieurs affaires cadastrales situées en milieu rural. La réalisation de ce projet nécessite des travaux de densification du réseau géodésique par GNSS. Développez en détail les étapes de réalisation de ce projet en précisant les équipements à utiliser, les normes à respecter et les procédés à mettre en œuvre ainsi que les pièces constituant le dossier de densification du réseau géodésique et le dossier de levé.

Sujet n° 2 :

La détermination des coordonnées d'une borne cadastrale nécessite le recours à des procédés et des équipements spécifiques.

- Citez et développez les différents procédés, normes à respecter, instruments et équipements à mettre en œuvre pour mener les opérations nécessaires d'observation, de calcul, de vérification et de dessin.

- Expliquez l'apport des dernières technologies de pointe dans cette opération.

II/ Questions (8 points) :

1-Définissez un réseau de stations permanentes GNSS. Développez l'intérêt et les applications pratiques d'un tel réseau pour la topographie et la cartographie. (2 points)

2-Définissez les notions suivantes : résolution spatiale et résolution radiométrique d'une image. (2 points)

3-Décrivez en détail les étapes à réaliser pour la mise en station d'un tachéomètre. Expliquez l'utilité de chaque étape. (2 points)

4-En utilisant une station totale, est-il nécessaire d'observer les angles dans les deux positions de la lunette ? Argumentez votre réponse. (2 points)